

## Mention d'information traitement – Surveillance de la mission SPARES –

### *Surveillance et Prévention de l'AntibioRésistance en Etablissement de Santé*

En application des dispositions de l'article R. 1413-86 du code de la santé publique, le CENTRE D'APPUI POUR LA PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS DU GRAND EST (ci-après dénommé CPIAS GRAND EST) a été désigné par Santé publique France afin de mettre en œuvre la mission nationale d'intérêt public dénommée « **Surveillance et Prévention de l'AntibioRésistance en Etablissement de santé** » dite mission nationale SPARES.

Le CPIAS GRAND EST, membre du réseau national de santé publique tel que prévu par l'article L. 1413-3 du code de la santé publique, bénéficie pour l'exercice de ses missions de mêmes prérogatives que Santé publique France, en application de l'article L. 1413-6 du code de la santé publique.

Le CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY (ci-après dénommé CHRU de Nancy), établissement porteur du CPIAS GRAND EST, est responsable du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre pour la réalisation de la surveillance de la mission SPARES.

Le CHRU de Nancy assure la conformité de ce traitement aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de protection des données à caractère personnel. A ce titre, le CHRU de Nancy s'engage notamment à veiller à la sécurité des données transmises par les établissements de santé adhérents à la surveillance de la mission SPARES, en empêchant qu'elles ne soient déformées, altérées, communiquées à un tiers non autorisé, sous réserve des éventuelles obligations légales et réglementaires contraires. Le CHRU de Nancy s'engage à ne traiter les données transmises pour les seules finalités de la surveillance de la mission SPARES.

Dans le cadre de la mission SPARES, les catégories de données collectées et traitées sont :

- Données d'identifications ;
- Données de connexion ;
- Données de santé : Unité fonctionnelle d'hospitalisation, résultats de bactériologie (date de prélèvement, nature du prélèvement, espèce bactérienne et antibiogramme).

Seules vos données pseudonymisées, c'est-à-dire codées, seront transmises au CPIAS GRAND EST dans le cadre de la mission SPARES. Ces données sont traitées uniquement pour répondre aux objectifs de surveillance la mission SPARES et par les seules personnes strictement autorisées et habilitées : le personnel identifié du CHRU de Nancy, du CPIAS GRAND EST, des organismes ou des prestataires (Cpias régionaux, CRAtb, etc.).

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les données de la mission SPARES seront conservées pendant une durée de 2 ans après la dernière publication ou après la signature du rapport final de l'étude.

Passé ce délai, elles feront l'objet d'un archivage pour une durée de 20 ans.

Conformément au Règlement (UE) n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés en contactant le délégué à la protection des données du CHRU de Nancy par courrier ou par mail aux coordonnées ci-dessous :

Délégué à la Protection des Données,  
Hôpital Marin – CHRU de Nancy  
92 avenue de Lattre de Tassigny, 54035 NANCY Cedex  
[dpo@chru-nancy.fr](mailto:dpo@chru-nancy.fr)

Si vous estimatez que l'un de vos droits n'est pas respecté, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour toutes questions concernant la mission SPARES, vous pouvez contacter le CPIAS GRAND EST par mail à l'adresse [consores@chru-nancy.fr](mailto:consores@chru-nancy.fr).